



Allocation pour 1^{er} stage post doctoral

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs **immédiatement** après l'obtention d'une thèse de doctorat dans une université en France ou d'un PhD ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université à l'étranger.

Les candidats doivent **obligatoirement** changer de laboratoire et de projet de recherche.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

Conditions d'éligibilité

- ❑ Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un PhD ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université non française.
- ❑ Effectuer le stage post doctoral dans un laboratoire de recherche en France.
- ❑ Déposer le dossier de candidature dans **les 12 mois** qui suivent la date de soutenance de la thèse. Les doctorants qui soutiendront leur thèse au cours du quatrième trimestre 2010 peuvent être candidats. Une lettre de leur directeur de thèse mentionnant la date de soutenance et la constitution du jury sera exigée.
- ❑ Changer **obligatoirement** de laboratoire et de projet de recherche par rapport au travail de thèse.
- ❑ Développer un projet se rapportant à **un domaine de la cancérologie**

Conditions d'attribution

- Le dossier de candidature doit être déposé entre le **15 juin** et le **10 septembre 2010** (Clôture de l'appel d'offres **le 10 septembre 2010**).
- Les financements prennent effet entre le **1er février 2011** et le **31 mars 2011**. Aucun dépassement de la date du 31 mars 2011 ne sera accepté.
- Le salaire est versé après signature d'un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) établi entre le bénéficiaire et l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (Inserm, CNRS, CEA, Université, Fondation)
- Le CDD est de **deux ans**, renouvelable pour **une année supplémentaire** sous réserve d'un accord du Conseil Scientifique National de la Ligue. L'accord est donné après l'examen d'un rapport d'activité, accompagné d'une lettre de recommandation du Directeur du laboratoire d'accueil à remettre à la Ligue au plus tard le **1^{er} octobre 2012**. La non réception du rapport d'activité sera interprétée comme un désistement.
- L'aide attribuée par la Ligue est nominative.
- Le montant du salaire brut mensuel est aligné sur la grille établie par les organismes employeurs. Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes. Le salaire versé par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.

Engagements du candidat

- Le bénéficiaire s'engage à informer le service Recherche de la Ligue, **par courrier et en temps réel**, de tout changement intervenant dans sa situation professionnelle. Ce courrier sera accompagné d'une lettre du directeur de son laboratoire d'accueil, sur papier à en-tête du laboratoire.
- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au terme de son stage, un rapport d'activité résumant l'avancée de ses travaux et son devenir professionnel.
- Les financements attribués par la Ligue Nationale Contre le Cancer ne sont possibles que grâce à la générosité des donateurs et au soutien des Comités Départementaux de la Ligue. Le bénéficiaire s'engage à faire apparaître le soutien de la Ligue dans toutes ses publications et ses communications scientifiques couvrant la période de financement

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes

- Une impression du dossier saisi sur Internet (après validation finale).
- Un curriculum vitae du candidat.
- La liste des publications (parues et acceptées) et la liste des communications scientifiques du candidat
- Une photocopie de la page de garde de la thèse ou du diplôme indiquant la date de soutenance et la composition du jury. Si la thèse n'est pas soutenue à la date de dépôt du dossier de candidature, une lettre du directeur de la thèse indiquant la date prévue de la soutenance et la composition du jury sera exigée.
- Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
- Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
- La liste des publications de l'équipe d'accueil (2007 à 2010).
- Un organigramme complet du laboratoire auquel est rattachée l'équipe, faisant apparaître les équipes concernées et les thèmes de recherche..
- Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
- Une lettre d'acceptation du Directeur du laboratoire d'accueil sur papier à en-tête du laboratoire.
- Une lettre de soutien du responsable de l'équipe d'accueil.
- En un seul exemplaire**, une lettre **confidentielle** (enveloppe cachetée) du responsable de la thèse.
- Une attestation précisant que le candidat s'engage à consacrer tout son temps à son travail de recherche.
- Une attestation du candidat précisant qu'il ne perçoit pas d'autres indemnités.

Le dossier devra être adressé :

- **par courriel** en format pdf (en suivant l'ordre indiqué ci-dessus) et identifié par « PPD2010 » suivi de « Nom et initiale(s) du candidat » (ex : PPD2010_DupondJ) à l'adresse électronique suivante : **recherche@ligue-cancer.net** .

et

- **par courrier postal** en **3 exemplaires** complets (1 original non agrafé et 2 copies) à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel d'offres « Allocations de recherche postdoctorales »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Tout dossier incomplet ou retardataire (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas évalué

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel d'offre : 15 juin 2010

Date limite de dépôt des dossiers : 10 septembre 2010 (cachet de la poste faisant foi)

Date de réponse aux candidats : 15 décembre 2010